



aMbres
commune d'

AMBRES MAGAZINE

Bulletin municipal 2021 - Mairie d'Ambres, 2 pl. de la Mairie - 81500 Ambres
tél. 05 63 58 31 35 - ambres.fr / accueil@mairie-ambres.fr

Édito

Une année de transition

Depuis mai 2020, avec mon équipe nous travaillons à mettre en œuvre le projet que vous avez largement soutenu : rassembler les Ambraises et les Ambrais.

À notre prise de fonction, le budget était déjà voté. Aussi, sans le subir, nous avons apporté notre vision à ces chiffres : faire ensemble, avoir une vision globale et à long terme, apporter du dynamisme et de l'expertise.

Faire ensemble

La période de Covid ne nous aide pas à nous réunir. Pour autant, nous avons pu travailler en collaboration avec des habitants sur des sujets importants tels que le développement du site internet, la mise en route de la gazette, le soutien aux associations, l'aménagement de la RD87 et nous poursuivons cette ambition de participation citoyenne.

Les agents municipaux sont au cœur de notre démarche, car ce sont eux qui sont au quotidien proches de chacun, chacune : à l'école, sur nos routes, au stade, à la mairie. C'est pourquoi nous travaillons chaque sujet avec leur soutien. Leur participation est essentielle.

Avoir une vision globale

Nos projets sont pensés de façon systémique. Notre méthode : avoir le plan d'ensemble global et le cadencer en actions plus précises. C'est ainsi que nous avons repris entièrement le dossier de la route départementale pour un projet plus cohérent incluant notamment d'optimiser l'assainissement. C'est pourquoi nous nous engageons dans des démarches réflexives pour notre territoire : Penser global, agir local !

Dynamisme

Votre équipe municipale est toute entière mobilisée pour faire avancer les dossiers. La première année nous a permis de prendre la mesure de la tâche, de comprendre les fonctionnements de l'administration, et surtout de structurer l'ensemble des actions autour des compétences d'une mairie. Cette structuration était indispensable.

Expertise

Vos élus sont tous des actifs, spécialistes dans leur domaine (santé, social, restauration, aéronautique, banque, sport, agriculture, pédagogie...). Avec les agents communaux, ils co-construisent les actions en cours mais surtout à venir. Nous avons su tisser un réseau important qui nous permet de faire appel à des compétences externes et d'amener des regards éclairés pour nos différents projets.

Partager les expériences

Nous associons autant que possible les élus du territoire (sénateurs, députés, élus communautaires, conseillers départementaux et régionaux...) à la réussite de notre projet, par de multiples rencontres.

Du fait de la taille d'Ambres, seul le maire est élu à la communauté de communes Tarn Agout (CCTA). Pour autant, j'ai proposé que mes adjoints participent aux 5 commissions de la CCTA. Une première dans cette instance ! C'est pourtant à plusieurs que nous pouvons réussir : déléguer, partager encore et toujours réfléchir à plusieurs ! C'est là notre force !

Restant plus que jamais à votre écoute, en ces temps difficiles, prenez soin de vous et de vos proches.

**Bien à vous,
Votre maire, Daniel Marqués**



Ateliers des Territoires Sortons nos vélos

p. 4 et 5



Parlons-nous

p. 6 et 7



Sur les chemins de l'école

p. 8 à 11



Budget 2020

p. 12 et 13



Chacun sa route, chacun son chemin

p. 14 et 15



Construisons l'avenir

p. 16 et 17



Planète Terre

p. 18 et 19



COVID compatible

p. 20 et 21



Associations

p. 22 à 25

Vivre ensemble et carnets

p. 26 et 27



Atelier des territoires

Ambres est un village aux multiples potentialités qu'il faut rassembler, organiser et développer. Notre ambition est depuis le début d'engager une stratégie de territoire, avec les acteurs et partenaires locaux, dans des processus de projet.

Nous nous engageons dans une réflexion de type "projet de territoire" à l'échelle de la commune afin de définir une feuille de route et un plan d'actions à court, moyen et long terme en matière d'aménagement et de développement.

Nous allons mener une analyse prospective axée sur le cadre de vie, l'habitat, le foncier, l'attractivité du village et notamment de son centre, les mobilités et la transition écologique.

Nous avons demandé et obtenu un "Atelier des Territoires", démarche portée par le Ministère de la Transition Écologique, et pilotée par le Bureau des Stratégies Territoriales, au sein de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) et de la Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP).

Cette démarche est ambitieuse et porte sur trois grands thèmes

Le territoire

son environnement, son patrimoine, sa culture, son identité

Habiter le territoire

les services, l'économie, vivre ensemble

Circuler sur le territoire

les déplacements, les voies douces

La confirmation de cet atelier date du 26 mars 2021, le lancement et la présentation plus en détail du projet seront faits prochainement.

L'étude sera animée par l'atelier d'architecture et d'urbanisme "Atelier de l'Ourcq," jeune entreprise déjà récompensée par une équerre d'argent - attribuée par le Groupe Moniteur, et d'autres distinctions du ministère de la culture et du logement.



Sortons nos vélos!

L'usage du vélo en milieu rural comme mode de transport reste complexe car rien n'est prévu pour les garer en toute sécurité. Se rendre à l'école ou au bus en vélo avec les beaux jours... nos jeunes en rêvent... Mais les parents se demandent : Où garer le vélo en toute sécurité? Mon enfant connaît-il bien les règles de conduite?



Aussi pour inciter les modes de circulation doux, des équipements permettant le stationnement des vélos seront installés à proximité de l'école, de la salle des fêtes, de la mairie ainsi qu'aux abords des futurs arrêts de bus de la route départementale, au carrefour avec la route de Sainte-Cécile.

Passer son permis vélo à Ambres pour les enfants de CM2? On y travaille...

Ce sont les 1^{ères} pierres d'un plan vélo à penser et à construire avec les citoyens, la région, le département et la communauté de communes !

Avec ambres.fr Restons informés

Cela ne vous aura pas échappé, le site internet de la commune ambres.fr a fait peau neuve ! Le précédent ayant expiré, l'équipe municipale s'est alors mobilisée pour réfléchir à ce nouveau site se voulant dans l'air du temps, moderne, pratique et accessible à tous.

Il a été créé par un groupe d'élus et de citoyens qui se sont mobilisés et investis afin de le développer, le rendre attractif et fonctionnel en ce début d'année 2021.

De nouveaux onglets devraient rapidement faire leur apparition pour vous proposer, par exemple, les acteurs économiques et les associations de la commune.

La gazette, votre outil de communication participatif

Vous l'avez découverte en 2020, la Gazette prend forme dans notre commune. Elle se veut être un vecteur de communication sur divers sujets de notre territoire. **C'est un outil citoyen ouvert à tous qui peut traiter d'associations, de particuliers, d'informations ou d'événements municipaux...**

Vous avez un sujet qui vous tient à cœur, l'envie de partager avec les ambrais un article, vous pouvez nous en faire part à l'adresse mail suivante : accueil@mairie-ambres.fr

Les prochaines éditions de la gazette se feront sur papier recyclé pour limiter l'impact environnemental.

Après une 1^{ère} année expérimentale, la diffusion va être organisée suivant un calendrier. Nous tenons à remercier les 1^{er} volontaires citoyens qui ont participé à son écriture, sa relecture et sa distribution.

Si vous ne l'avez pas reçue lors du dernier passage, faites vous connaître auprès de la mairie. Vous pouvez également la consulter en ligne sur le site internet ambres.fr.

un nouveau logo pour Ambres

Avec un graphisme volontairement moderne, des couleurs rappelant la nature d'Ambres situé au croisement de l'Agout et du Dadou, le nouveau logo définit l'identité de la commune. Déjà visible sur le site internet, il fera son apparition progressive sur les courriers officiels municipaux.

Dans un souci de non-gaspillage, nous utiliserons les papiers à entête et enveloppes pré-existants jusqu'à épuisement des stocks. Ainsi, au fil de l'eau, vous verrez apparaître le nouveau logo à la place de l'ancien qui basculera en soutien à l'adresse de la mairie en bas de page.





Toutes les publications (gazettes, bulletins municipaux, flashes infos) sont en ligne sur ambres.fr

Avec facebook et instagram ! Ne ratez aucune actualité de la commune en vous abonnant à nos réseaux sociaux.





Un Noël pas comme les autres !

Le passage du Père Noël s'est confirmé le vendredi 18 décembre après-midi juste avant les vacances, sous le regard émerveillé des écoliers et grâce à la sagesse de « presque » tous les enfants !

Cette année, pas de spectacle ni de goûter collectif, mais le Père Noël n'est pas venu les mains vides ! Il a donné un cadeau à chaque classe choisi par les maîtresses et offert par l'APE. Il a distribué les goûters zéro gaspi emballés individuellement en sachet kraft par ses lutins ! 2 minis viennoiseries pour limiter le gaspillage alimentaire, une sucette de chocolat au lait confectionnée par la chocolaterie artisanale l'Aztèque de Lavaur, un jus de fruit et une mandarine achetée

chez Rémy Vigneaux. Un moment émouvant en voyant les yeux des enfants qui brillaient ! Si les plus grands sont habitués à cette visite traditionnelle attendue avec impatience, ce fut une joie pour les petits bouts de choux de la classe maternelle, assis autour de leurs tables bien garnies pour le goûter.

A l'entrée du Père Noël dans la classe, certains se familiarisent tout de suite avec cet étrange bonhomme aux cheveux longs et à la barbe blanche et tout de rouge vêtu, d'autres plus méfiants ne sont pas trop rassurés : un père Noël masqué ! Après la distribution de cadeaux et des bonbons, le Père Noël promet de repasser l'année prochaine si les enfants continuent à être très sages.



Prévision des effectifs scolaires et conséquences

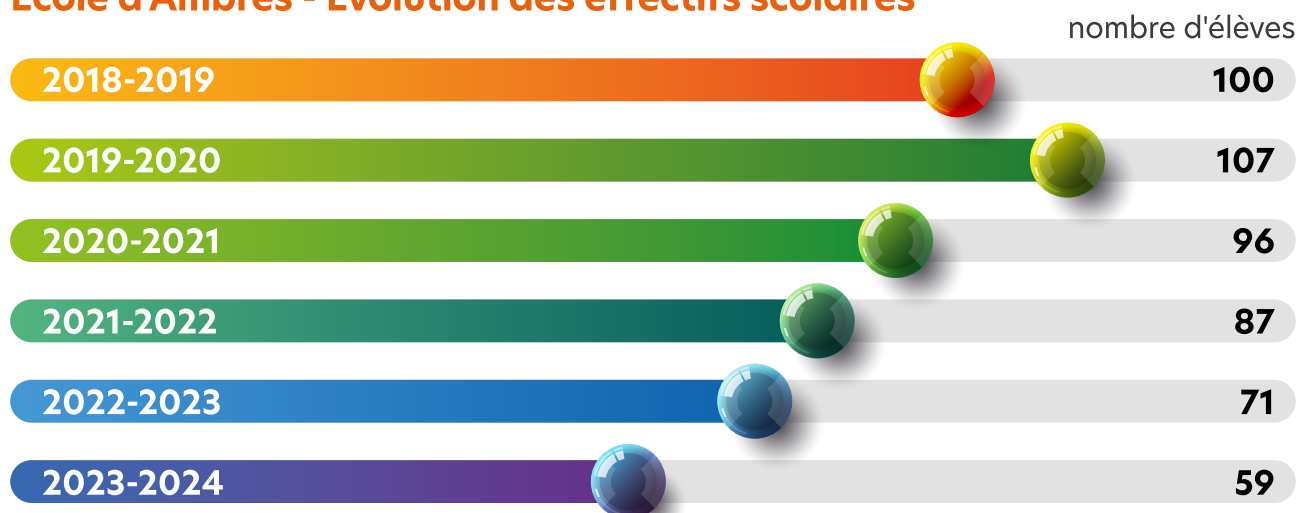
La population de notre commune est en augmentation, malheureusement cela ne se traduit pas par une augmentation du nombre d'élèves à l'école primaire.

Les prévisions sur les 3 prochaines années scolaires prévoient une baisse d'un peu plus de 38% des élèves scolarisés à Ambres.

Pour la rentrée scolaire 2021/2022 la commune, en relation étroite avec l'inspection académique du Tarn, travaille au maintien du nombre de classes. Si la baisse des effectifs se confirme, la fermeture d'une classe sera inévitable en 2022.

Si notre commune ne peut rien face à la baisse du taux de natalité de notre pays, elle ne se résigne pas et se propose de rendre notre école plus attractive.

École d'Ambres - Évolution des effectifs scolaires



Des projets pour l'école



Dommages liés aux infiltrations d'eau à l'école

L'inspection effectuée en 2020 du bâtiment de l'école communale a pu constater des dommages importants. En effet, différents dégâts liés à l'eau ont été soulevés lors de deux visites de l'expert de l'assurance dommages-ouvrage. Suite à ces visites, la commune a reçu deux indemnisations (de 300€ et 1500€).



Une nouvelle expertise a été demandée, plus précisément sur les dégradations constatées sur les éléments boisés de la cour (coursives), qui sont abîmés par des coulures d'eau.

Une école sous covid

Depuis mai 2020, la réorganisation des classes, le zonage de la cour avec des plots et des rubalises ont été incessants, s'adaptant sans cesse aux protocoles de l'éducation nationale. Un petit plus pour la cantine du dernier trimestre 2020 avec des tables en extérieur !

Investir pour l'école

Donner une âme à l'école d'Ambres est un enjeu pour la rendre attractive. Cela va demander un plan d'investissement à la hauteur de nos ambitions.



Aussi par une approche globale cadencée sur le mandat, nous travaillons sur la cour, les jeux, les salles de classe, la végétalisation, le réfectoire, le plan d'animations avec des activités culturelles et sportives, l'adaptation des horaires d'accueil aux horaires de travail des parents, le plan de nettoyage, la participation citoyenne des enfants aux décisions...

Nous souhaitons vous associer à notre réflexion et nous sommes à votre écoute pour toutes idées que vous aimeriez nous faire connaître.

Pour cela, rendez-vous à la page 27 !



Une cour d'école pour les enfants

Du jaune, du rouge, du bleu et du vert pour une rentrée de septembre 2020 en couleurs ! Dès le parking, les changements sont notables : l'école d'Ambres quitte son aspect austère. Les bacs de fleurs et les potelets ont été peints de couleurs vives. Des tracés verts balisent le chemin piétonnier pour se rendre des places de parking à l'entrée de l'école en toute sécurité. En 2021, la cour va faire l'objet d'une réflexion globale : jeux, animations, plantations. Ce travail se réalisera en concertation avec les agents de l'école, les enseignantes et bien sûr les enfants.

Un plan cantine ambitieux

Un travail de fond a été mené avec l'équipe des agents de l'école pour une cantine plus fonctionnelle et plus agréable pour le personnel et les enfants. L'étude s'est faite à 2 niveaux : le réfectoire et l'espace cuisine.

Au niveau du réfectoire, le mobilier actuel est très vétuste. Les enfants de primaire mangent sur des tables pliantes de salle des fêtes, poreuses, sonores; assis sur des bancs à la hauteur inadaptée pour leur âge et aux tables. La vaisselle, en nombre insuffisant, ne permet pas d'assurer un service journalier sans avoir recours à de la vaisselle jetable ou à un lavage entre 2 services. Le mobilier de stockage de la vaisselle est insuffisant, inadapté et non hygiénique. Au niveau de l'espace cuisine, l'équipement ne permet pas une organisation du travail respectueuse de la marche en avant et des règles d'hygiène.

Ces conditions d'accueil des enfants et de travail des agents nous ont été révélées dès nos premiers jours de mandat. Aussi dès septembre 2020, nous avons dû renouveler du matériel défectueux : frigidaire, lave linge et sèche-linge en panne.

Un plan d'investissement, pour un coût total de 12 000 euros, en concertation avec les agents de l'école, sur le réfectoire est donc lancé pour 2021.



On change !

Nouvelles tables et chaises de réfectoire colorées, adaptées à la taille des enfants de primaire

Buffet de stockage pour la vaisselle

Assiettes, verres, ramequins, couverts de qualité (l'ancienne vaisselle dépareillée sera mise à disposition des associations à la salle des fêtes)

Saladiers, légumiers et carafes en inox, couverts de service en nombre suffisant pour un service respectueux des normes d'hygiène

Lave vaisselle à capot en ligne avec une table d'entrée et de sortie pour de meilleures conditions de travail

Meuble chauffant et de nouveaux chariots inox pour assurer un meilleur service

Un lourd héritage budgétaire

Phase d'audit

L'audit, pour la période 2014-2019, a été réalisé par le Trésor Public de Lavour

Entre 2014 et 2019, les recettes et dépenses de fonctionnement de la commune évoluent peu ce qui permet de dégager un excédent. Cette épargne abondée par des subventions permet de réaliser quelques investissements (ex : voirie, rénovation du patrimoine, appartement ancienne école...).

Entre 2018 et 2019, la DSR¹ « cible », dotation de l'État, a baissé de **51 000€**.

Début 2020, la précédente municipalité décide :

- de transférer 7 km de voirie (routes de Montferrier, de Bel Air et de Sainte-Cécile) à la Communauté de Communes pour un montant annuel de **18 000€**.

- d'emprunter pour le projet de la RD87 à plus de 40% du montant global. Les dépenses d'échéances de prêts augmenteront de 7 000€ en 2020 puis **14 000€** de 2021 à 2035.

Comme nous nous y étions engagés auprès de vous, nous avons réalisé un audit des finances locales et une prospective.

Phase prospective

Forts de ces constats, nous réalisons une prospective en collaboration avec le service Finances de l'Association des maires de France du Tarn (AMF81) pour la période de 2020 à 2024.

L'AMF souligne que les dépenses auraient dû augmenter encore plus car la commune a changé de strate administrative et doit revaloriser les indemnités des élus suivant le barème d'une commune de plus de 1 000 habitants.

L'AMF nous avertit que cette situation n'est pas pérenne et inacceptable car l'augmentation des charges et la diminution des recettes créent un « effet ciseau » qui a pour conséquence une capacité d'autofinancement (CAF) Nette négative pour plusieurs années si aucune mesure n'est prise.

Avec une CAF nette négative une commune n'a plus les moyens d'honorer l'ensemble de ses paiements (salaires, charges, emprunts...) et encore moins d'investir.

L'AMF nous pointe un autre indicateur important à suivre et à maîtriser : la capacité de désendettement liée à la CAF. Pour Ambres ce ratio serait de 14 ans dès 2020 et atteindrait 73 ans dès 2021 !!! Cela permet de calculer, en années, le temps qu'il faudrait à la commune pour rembourser sa dette si elle y consacrait toute sa CAF. Selon l'AMF, Il doit être au maximum de 7 ans.

¹ dotation de solidarité rurale

² Communauté de Communes Tarn Agout

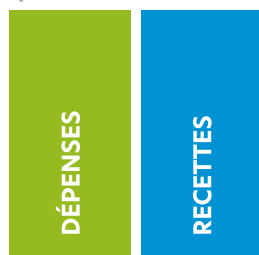
³ code général des collectivités territoriales

Comment calcule-t-on la CAF ?

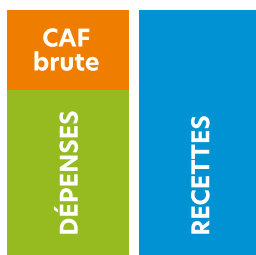
Capacité d'AutoFinancement

CAF BRUTE

Budget primitif
(prévisionnel)



Compte Administratif
(réalisé)



CAF nette

**= CAF brute
moins l'emprunt
(part du capital)**

Phase Actions

Face à une telle situation il fallait réagir afin d'assurer la sécurité financière de la commune.

Nous avons rencontré le sous-préfet à Castres pour lui exposer ce lourd héritage. Comprenant la complexité de la situation actuelle, il nous encourage à trouver des solutions immédiates et à ne pas renoncer à nos projets. Il se propose de nous accompagner dans nos investissements futurs.

Les premières actions que nous avons prises sont les suivantes :

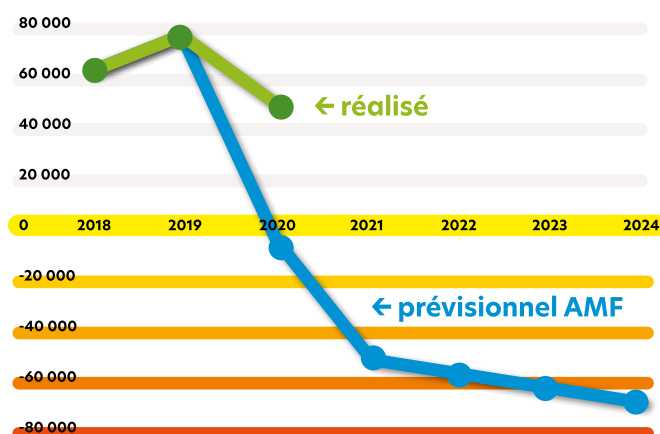
- **Suspendre temporairement les travaux** sur la RD87 le temps d'analyser le projet et de l'adapter aux moyens de la commune tout en privilégiant la sécurité de tous (voté au Conseil municipal du 8 juin 2020).
- **Demander l'annulation du transfert de voiries** vers la CCTA² (voté au Conseil municipal du 10 septembre 2020).
- **Renoncer à la revalorisation des indemnités de fonction des élus** pour 2020 et 2021 (prise à hauteur de 63.5% du montant inscrit au CGCT³).

Il est impératif de retrouver au plus vite cette capacité d'épargne qui nous permettra de mener à bien les projets d'investissements nécessaires pour le développement d'Ambres.

L'année 2020 n'a pas été une année comme les autres (crise sanitaire COVID) et le budget communal a donc subi une forte contraction de l'activité (autant en recettes qu'en dépenses).

Par notre maîtrise rigoureuse des charges de la commune, nous avons pu ainsi dégager sur l'année 2020 une CAF nette de 40 247 € (données retraitées) et une capacité de désendettement de 7,2 années. Ces éléments permettent d'envisager les investissements 2021 avec davantage de sérénité.

La CAF nette d'Ambres



consultez le budget sur ambres.fr

RD87, les travaux



Après une longue interruption et beaucoup de réflexions et de discussions avec les acteurs du projet, les travaux sur la route départementale qui traverse notre commune vont enfin reprendre. Le projet a été revu sur plusieurs points.

Les plateaux surélevés ont été enlevés. Ils ne permettaient pas d'influer significativement sur la vitesse du trafic et étaient illégaux (décret 94-447 relatif aux ralentisseurs).

Les modifications du projet portent à la fois sur un désaxement de la linéarité de la voirie pour casser l'impression de route à grande circulation et le rétrécissement de la chaussée pour créer de nouveaux trottoirs.

Les aménagements prévus sont tous dans le sens d'une urbanité soulignée, Ambres ne doit pas être résumé à une départementale traversant un hameau.

De nouvelles places de parking sont prévues pour sécuriser et fluidifier la dépose des enfants le matin et l'attente du bus le soir.

Nous avons intégré de nouveaux points: éclairage public, équipements de stationnements de vélos et végétalisation des espaces. Ce travail d'aménagement urbain est réalisé avec un groupe de citoyens concernés par ce chantier : les commerçants riverains et les usagers du bus.

Le budget initial ne sera pas dépassé, un travail intense a été mené pour maximiser les subventions sur le projet.

Nous avons saisi l'opportunité des travaux sur la départementale pour étudier et ajouter une tranche d'assainissement au projet. Le réseau unitaire, mélange des eaux usées et des eaux de pluie, créant des difficultés sur la rue du Grès sera revu et traité en séparatif (un réseau eaux pluviales, un réseau tout à l'égout). Le réseau traversera également la RD 87 vers la route de Sainte-Cécile et la remontée de la RD 87 en direction de Gaillac.

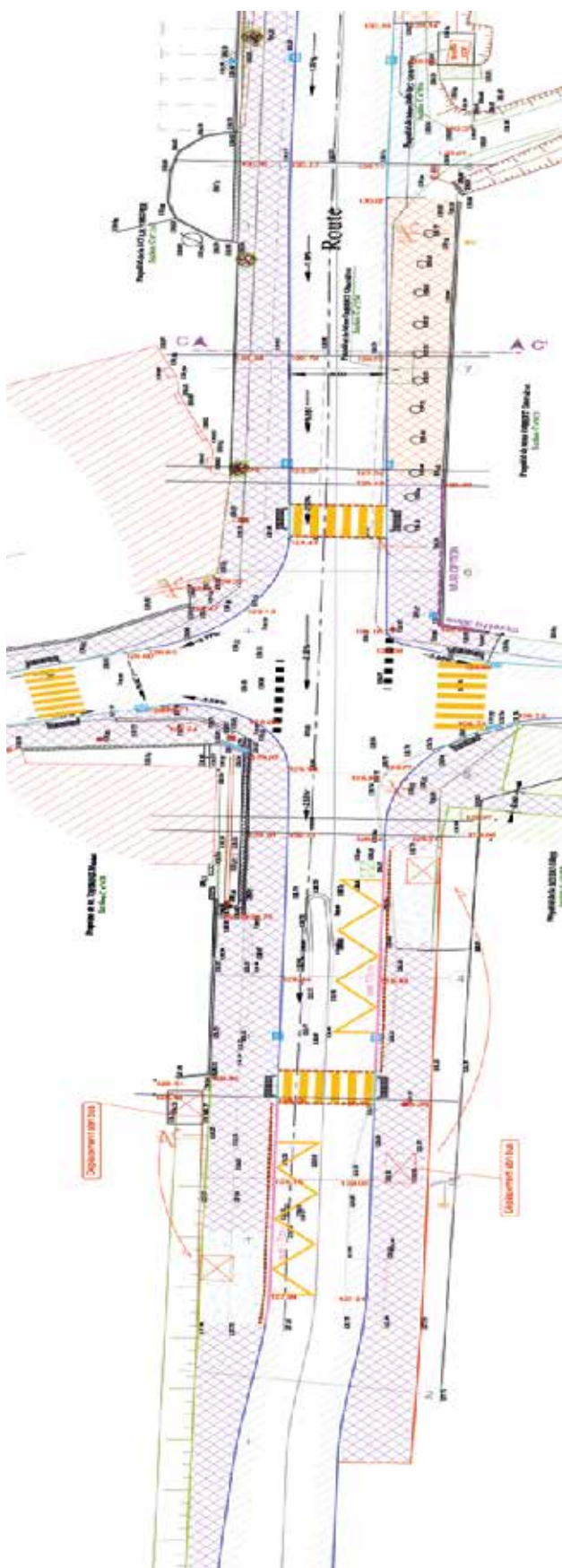
Les travaux vont reprendre en mai pour se terminer dans le courant de l'année 2021.

reprennent

Berges : glissement, effondrement

Un effondrement d'une partie de la berge sur le chemin de Manelphe, au pied du pont sur l'Agout s'est produit en décembre 2020. Cet événement n'est pour l'instant pas expliqué. Des infiltrations d'eau ont été constatées, les parcelles gorgées d'eau ont glissé dans la rivière. Une réunion a eu lieu sur place le 23 décembre 2020 avec la direction départementale du territoire (DDT), le syndicat intercommunal de la montagne noire (SIEMN), un représentant du service études du département du Tarn et du service aménagement pour constater les dégâts et l'impact sur le pont.

Par nécessité de sécurité, le chemin de Manelphe a dû être interdit à la circulation par arrêté du Maire. Un nouvel accès a été créé par la rue Lamartine pour un coût de 25 000 €.



Plan de voirie



Les travaux en cours...

L'église Sainte-Cécile fait peau neuve !

Ce projet, programmé par l'ancienne équipe, a été revu pour plus de cohérence et en diminuer le coût direct pour la commune. Seule la toiture et une des façades basses étaient prévues. Nous avons optimisé les travaux en demandant de crépir également le clocher côté toiture profitant ainsi de l'échafaudage et pour éviter de créer des dommages sur la toiture neuve.

Le plan de financement a été revu et malgré un coût total en légère hausse, le coût pour la commune a pu être fortement réduit grâce aux demandes de subventions déposées et obtenues.

Cependant, l'église est à moitié rénover, aussi au budget 2021 nous avons prévu de terminer les travaux engagés.

Maison Besse : étude de projets

Une propriété appartenant à la commune, située 86 route de Gaillac et comprenant des bâtiments et un grand terrain en fond de parcelle, fait l'objet d'études pour une réhabilitation et la création de logements. Le terrain à l'arrière de cette maison pourrait également être utilisé pour des projets de construction ou d'aménagements publics.

Quoi qu'il en soit, ces projets sont pensés en articulation avec la zone située juste à l'arrière, au nord du chemin de Manelphe, prévue de longue date pour un lotissement. Les projets qui seront lancés sur ces terrains seront en cohérence avec l'aménagement global du quartier.

Un nouveau lotissement derrière l'école

Le lotissement lancé par l'équipe municipale précédente bénéficie à présent d'un permis d'aménager. Ce sont 35 lots qui devraient voir le jour prochainement derrière l'école communale, soit potentiellement une centaine de nouveaux habitants.

Sainte-Cécile, d'importants travaux de réhabilitation du bâtiment ont été effectués.





Ateliers municipaux : étude de projets

La réhabilitation des ateliers municipaux est un chantier important et indispensable. Les agents au service de la commune travaillent actuellement dans des conditions difficiles. Une étude commandée au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Tarn a été rendue à la commune et présente différentes propositions de rénovation des bâtiments liés aux ateliers, en articulation avec le fonctionnement de la salle des fêtes.



Le CAUE, investi d'une mission d'intérêt public, conseille, accompagne, informe et sensibilise les particuliers et les collectivités afin d'adapter leur projet au contexte local, à leurs besoins, au site et aux objectifs de développement durable. Ses services sont fournis gratuitement. N'hésitez pas à le solliciter !

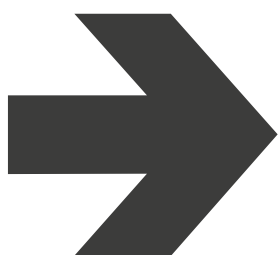
www.les-caue-occitanie.fr/tarn

Ambres passe au LED!

Le passage en éclairage LED du stade de foot faisait partie des projets de l'ancienne équipe. Souhaitant mettre en œuvre une politique d'économie d'énergie beaucoup plus ambitieuse, nous avons élargi le passage au LED à d'autres bâtiments publics de notre commune : le court de tennis, les coursives de l'école, la salle des fêtes.

Un tel programme LED a un coût important pour une petite commune. C'est pourquoi nous avons sollicité et obtenu des subventions pour faire baisser le coût réel malgré une enveloppe plus conséquente. Sans compter les économies attendues sur les charges d'électricité dans l'avenir !

Avec le passage au LED, on gagne quoi ?



L'éclairage du stade de foot passe de 18000 W à 1800 W, divisant par 10 la consommation d'électricité.



L'éclairage du court de tennis passe de 2400 W à 600 W, divisant par 4 la consommation d'électricité.



Pour les coursives de l'école, la consommation qui représentait 1856 W a été divisée par 2 pour passer à 896 W grâce au LED.



L'éclairage de la salle des fêtes passe de 3600 W à 1350 W, divisant par 2.5 la consommation d'électricité.

Tous unis contre les déchets !

Depuis janvier 2021, le SMICTOM a modifié son organisation de collecte des déchets et les jours de ramassage pour la commune d'Ambres ont changé.

**Désormais,
les consignes sont les suivantes :**

Le lundi, sortir uniquement la poubelle des ordures ménagères qui sera collectée tous les mardis.

Le mardi des semaines paires, sortir la poubelle de recyclage qui sera collectée le mercredi.

Pour information, en 2021, il faudra sortir la poubelle de recyclage le soir des jours suivants : 12 et 26 janvier, 9 et 23 février, 9 et 23 mars, 6 et 20 avril, 4 et 18 mai, 1er, 15 et 29 juin, 13 et 27 juillet, 10, 24 et 31 août, 7 et 21 septembre, 5 et 19 octobre, 2, 16 et 30 novembre, 14 et 28 décembre.

Merci de rentrer au plus tôt les containers après le ramassage.

Pour plus de renseignements concernant la collecte, la gestion des déchets, le recyclage, rendez vous sur le site du SMICTOM www.smictom-lavaur.fr

Planter, tailler, broyer

Un programme annuel de plantation d'arbres, d'arbustes, de fleurissement va être mis en place. Au préalable, les agents techniques recensent l'existant sur les parcelles communales. Avec la participation des citoyens et le soutien d'associations spécialisées, nous allons travailler un plan d'ensemble cohérent alliant une volonté de plantation durable, méli-fère et peu couteuse en entretien. Nous reviendrons vers vous dans les prochaines gazettes.

Valoriser les déchets verts en les broyant sur la commune? Une proposition du SMICTOM que nous avons immédiatement saisie! Nous avons mis des moyens humains et lo-

gistiques pour que cette initiative soit pérenne. Aussi cette 1^{ère} campagne fera l'objet d'une évaluation en vue d'une amélioration continue. Quand nos déchets sont nos ressources...

Arbres sous surveillance !

L'abattage des 2 grands cèdres du jardin public de Lavaur nous rappelle que nous sommes en partie responsables de la santé de nos arbres. Aussi, pour ne pas connaître un tel sacrifice, nous nous rapprochons des experts de la GNSA pour commander un diagnostic de l'état de santé de nos arbres publics (les cèdres de la place de la mairie, le pin de Montferrier, le cyprès de saint Eugène, les cyprès du cimetière du village...).



Crise sanitaire

Fort impact de la Covid sur les animations communales

2020 aura été marquée par la crise du COVID-19 et les directives sanitaires qui ont fixé les règles de distanciation, l'interdiction de regroupements et l'organisation d'événements qui rassembleraient des personnes.

Ainsi, conformément à la demande de la préfecture, la commémoration du 11 novembre a été réduite à un comité restreint, sans public. Le repas des aînées de fin d'année n'a pas pu se tenir. Nous n'avons également pas pu vous inviter aux vœux du maire, moment habituellement convivial avec le partage de la galette. D'autres modalités seront à construire si d'aventure 2021 ne nous permet pas de nous réunir.

Solidaires contre la Covid 19

Lors du second confinement, la nouvelle équipe municipale, alors installée, a rapidement mis en place un plan de solidarité.

Des contacts téléphoniques ont été instaurés avec tous les habitants de plus de 65 ans de la commune afin de connaître leurs conditions de confinement, leur autonomie, s'assurer qu'ils ne soient pas isolés et leur proposer de l'aide aux courses, fournir des attestations, des masques... Si vous n'avez pas été contacté, faute de numéro de téléphone à jour, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie au 05.63.58.31.35

A l'accueil de la mairie, nous tenons à votre disposition des masques proposés par le département et des attestations.

Les 20 et 27 juin vont avoir lieu les élections cantonales et régionales.

Pour respecter la distanciation, le bureau de vote sera mis en place à la salle des fêtes.



Nous remercions particulièrement les citoyens qui au premier jour du confinement de mars 2020 ont proposé des masques tissus, alors les seuls disponibles. Nous remercions les citoyens qui ont fabriqué des visières pour nos agents, quand aucun équipement de protection n'était alors disponible.

Force est de constater une grande solidarité envers les personnes isolées et les plus vulnérables dans notre commune.



11 nov.

C'était il y a un siècle

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œuillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire. Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu. Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.



Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance. 8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.

texte du 11 novembre de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

Soutenir l'associatif

Le maillage associatif est un élément fédérateur et indispensable en milieu rural. C'est grâce à votre engagement d'adhérent, de dirigeant, de soutien que "vivre ensemble" prend tout son sens. Aussi, malgré la crise sanitaire inédite, nous sommes restés à vos côtés en adaptant les conditions d'accueil de nos salles, de nos extérieurs.

Notre relation est essentielle pour que les rouages d'une vie associative attractive fonctionnent. Pour cela, il faut se connaître, se comprendre, être conscient de nos droits et devoirs respectifs. Aussi, nous travaillons à un dossier associatif pour mieux évaluer vos besoins, vos demandes, pour mieux vous connaître. Ce document vous sera transmis prochainement et nous permettra également de mieux communiquer sur vous sur le site internet ambres.fr.

Biocybalades à Ambres

Le 19 septembre 2020 Ambres a accueilli l'association Nature et Progrès et ses biocybalades. 4 biocybalades ont été organisées dans le Tarn durant l'automne 2020 dans le Tarn. La première a eu lieu à Ambres. Durant l'après-midi, un marché de producteurs bio a eu lieu sur la place devant la salle communale. Deux conférences sur le thème des dangers des pesticides se sont déroulées dans la salle communale et ont attiré un public nombreux.

Les contraintes sanitaires et une météo capricieuse n'ont pas permis le déroulement festif prévu pour la soirée. Malgré tout, l'expérience aura donné des idées pour de nouvelles manifestations de ce genre.



Au fil du temps

L'année 2020 s'est révélée, comme pour toutes les associations, un peu compliquée pour le fonctionnement de notre club. En début d'année, nous avons vu apparaître un méchant virus qui a nécessité la mise en place de mesures sanitaires drastiques, et de ce fait, les animations prévues ont été annulées. Le 16 janvier, nous avons pu, cependant, organiser notre assemblée générale, à laquelle ont participé une cinquantaine d'adhérents. Mi-mars, nous avons eu l'occasion de nous retrouver autour d'un repas. Les projets annoncés pour l'année, à savoir : Thé dansant, sortie en Andorre, sortie à la méditerranée, et 3 repas, ont dû être annulés, mais nous espérons pouvoir les reporter dès que cela sera possible. En décembre 2020, pour pallier à l'absence à notre traditionnelle rencontre de fin d'année, nous avons distribué à chacun de nos adhérents, un petit panier garni de friandises. En 2020 et début 2021, nous avons, hélas, assisté au départ de certains de nos amis-adhérents. Nous adressons nos condoléances à leurs familles. Pour l'année 2021, espérons que nous allons voir le bout du tunnel. Nous restons mobilisés afin de reprendre, dès que cela sera possible, nos activités.

aufildutemps.ambres@gmail.com

Bon courage à tous, prenez soin de vous.

Le Préau-livres

L'association Le Préau-livres vient d'être créée. Notre équipe de passionnés de lecture ne demande qu'à s'agrandir, venez nous rejoindre ! Autour de la bibliothèque partagée, nous souhaitons créer un lieu convivial, de partage, de rencontre pour les habitants. Dans cette optique, nous avons commencé à trier, classer et de manière générale rendre plus attrayants les ouvrages du Préau. Nos projets pour 2021 : en premier lieu, préserver les livres qui sont conservés à l'extérieur et poursuivre nos efforts en vue de l'ouverture d'une salle de bibliothèque. De plus, l'association a noué des liens avec la Société Archéologique du Vaurais, pour la mise en valeur du patrimoine et de l'histoire du village. Nous serons présentes sous le préau de la bibliothèque partagée, pour

présenter l'association et ses projets et mieux faire connaître le lieu lors d'une rencontre qui aura lieu l'après-midi du 6 juin 2021 (dans le respect des mesures sanitaires en vigueur).

Contact : lepreaulivres@gmail.com

AMBRAISES, AMBRAIS, la Pétanque est de retour !



Après plusieurs années en « sommeil », l'Amicale Bouliste Ambraise (A.B.A) renaît. Elle aimerait rejeter le "petit" en 2021, bien sûr, quand la conjoncture sanitaire le permettra. Pour les amateur.rice.s et les féru.e.s,

Mr Frédéric ROUCOU 06 10 62 28 40

Mr Eddy FRANCE 06 83 31 52 09

Mme Sylvie ESCAFFRE 06 33 83 52 78

Nous espérons vous voir très nombreux. euses, à très bientôt. L'équipe de l'A.B.A
ET QUE ROULENT LES BOULES

Association d'la Vie en Musique



Pour la 12^e année consécutive, l'association a le plaisir de vous retrouver toutes les semaines pour l'ensemble des activités proposées. En effet, la continuité des cours est assurée en distanciel lorsque les conditions sanitaires ne permettent pas le présentiel. Pour pouvoir vous faire découvrir notre approche de la musique et de notre pédagogie, nous avons créé le site internet :

dlavieenmusique.fr

Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires pour les cours de musique, musique de chambre, éveil musical, orchestre, stages et concerts. Le tout accompagné de photos, d'extraits musicaux et de vidéos.

Alors venez vite nous rejoindre !



BODY

Pour notre deuxième année d'existence, la crise sanitaire nous a obligé à nous réinventer pour continuer à pratiquer. Pour ce faire nous avons accueillis nos adhérents en cours extérieurs, aussi bien en Self défense qu'en Body, dans

le respect des mesures sanitaires et nous vous remercions tous pour votre motivation. Nous vous proposons toujours 2 disciplines : Le Body Move & Fit : Travaillez votre cardio, votre coordination et votre souplesse avec des mouvements issus des arts martiaux (boxe, karaté...) le tout en musique et dans la bonne humeur. La Self-Défense : Apprenez à vous défendre dans votre quotidien grâce à des techniques réalistes, simples et efficaces, accessibles à tous à partir de 15 ans. Développez également votre confiance en soi et votre capacité à gérer les situations de stress. Nous remercions la Mairie de nous mettre ses infrastructures à disposition et de nous soutenir dans cette période compliquée. Nous espérons pouvoir reprendre une pratique en intérieur dès que ce sera possible et dans cette attente nous continuons les cours en extérieur dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

06 79 70 86 25 ou 06 13 50 20 24

Une année maudite !



Après des Ambringofolies 2019 exceptionnelles avec le groupe Les Shériff, le Comité s'était lancé dans la programmation de celles de 2020 avec en groupe vedette LA P'TITE FUMEE qui propose une musique explosive et festive qui fait monter la température sur les festivals ! Et puis « patatras » la pandémie nous a envahi et nous avons dû, bien à contre cœur, annuler l'édition 2020 ainsi que le méchoui qui était prévu courant mai !

Contre mauvaise fortune bon cœur, nous nous sommes attelés à la programmation 2021 en croisant les doigts ! Donc les 13^e Ambringofolies devraient se dérouler les 30 septembre, 1^{er}, 2 et 3 octobre avec les animations traditionnelles et le samedi l'énorme concert de LA P'TITE FUMEE à qui nous gardons toute confiance et eux aussi d'ailleurs ! Mais avant celles-ci notre « méchoui » aura lieu le SAMEDI 5 JUIN. Nous ne pouvons qu'espérer que la situation sanitaire actuelle à laquelle nous sommes confrontés ne soit plus qu'un mauvais souvenir et que nous puissions nous RETROUVER pour faire la fête ENSEMBLE dans la CONVIVIALITE et la BONNE HUMEUR !!!

La Présidente, Christelle BOULOC

Union Sportive Ambraise



Ô RAGE... Ô DESESPER... !

Saison 2019-2020 : arrêtée en mars 2020 !

Saison 2020-2021 : arrêtée en novembre 2020 et qui ne redémarrera pas en 2021 !

Conclusion, deux saisons blanches pour les footballeurs ambrais qui étaient sur une bonne dynamique ! Hélas la COVID 19 mettait un frein à celle là ! Pour la présente saison l'UFOLEP qui gère le football à 7 avait mis en place des poules dites de brassage. Lorsque celle-ci a été stoppée, l'USA occupait la première place de sa poule ! L'effectif se compose de 22 licenciés joueurs et 5 licenciés dirigeants. En 2020 il n'y a donc pas eu de Vide Grenier. Cette année il est prévu courant juin en principe, si les circonstances sanitaires le permettent. Toujours pour les mêmes causes nous n'avons pas réalisé et par conséquent pas distribué le calendrier 2021 du club. Nous remercions l'ancien Conseil Municipal qui avait budgétisé le remplacement de l'éclairage du stade en LED et le nouveau Conseil qui l'a fait réaliser grâce à l'entreprise ambraise Giroto Electricité. Notre espoir est de pouvoir refouler à nouveau les pelouses en septembre pour la saison 2021-2022 !

PRENONS SOINS DE NOUS et SPORTIVEMENT, **le Président : Anthony FRAYSSINET.**

Les Défoulés

2020 !!!!! année bien impactée

Tous nos adhérents étaient bien présents lors de nos premières randonnées de l'année (je tenais à les remercier) ; mais confinement oblige, le club a cessé d'organiser les randonnées suivantes. Nous nous sommes donc retrouvés en Septembre pour une marche sur Giroussens Direction la Chapelle des Sept Fages où s'est tenu l'Assemblée Générale de l'année écoulée, présentation du nouveau programme randos suivi d'un apéro offert par le club et repas tiré du sac ; dessert omelette sucrée (faute de n'avoir pu la faire à Pâques). Avons finalisé le séjour en Ubaye prévu en Juin mais que nous avons pu reporter en Octobre. Séjour réussi dans un village vacances où l'accueil fut chaleu-

reux et respectueux des mesures sanitaires, de bons moments et souvenirs autour d'une équipe compétente. Depuis pas de randonnées organisées par le club, mais chacun "organise ses sorties".

Bonne santé à vous tous Ambraises et Ambrais. Merci au conseil municipal de publier les informations des associations de la commune.

La Présidente, Martine Jarry

Théâtre avec "LES PLANCHES POUR RIRE"

Une comédie de mœurs originale aux rebondissements en série est en préparation. En voici le fil conducteur : « Rompre n'est jamais agréable, alors pourquoi ne pas payer quelqu'un pour le faire à votre place ? » Vous souhaitez en savoir un peu plus sur ce boulevard moderne, malin, trépidant, efficace ? Alors rendez-vous ... très vite. Les Planches Pour Rire mettent tout en œuvre pour vous faire oublier la crise pendant 1H30 et ont hâte de vous présenter ce succulent jeu de bluff à trois personnages. En attendant nos retrouvailles et de remettre en marche nos zygomatiques, prenez toujours bien soin de vous...

La Présidente : Maryline Raysséguier

Vaurais Nature Environnement (VNE)



VNE est une association créée début 2020 par un collectif de citoyen.ne.s, habitant.e.s des communes de Ambres, Giroussens, Labastide-Saint-Georges, Lavar, Saint-Jean-de-Rives et Saint-Lieux-les-Lavar. L'objet de notre association est d'informer et d'agir sur toutes les questions sanitaires et environnementales dans le pays du Vaurais. Notre préoccupation et nos actions actuelles se portent particulièrement sur l'activité des vergers industriels de Lavar, le plus important utilisateur local de pesticides (avec 35 traitements en moyenne par an, la pomme est la culture agricole la plus traitée). Avec 350 hectares de vergers sur Lavar, Ambres et Giroussens, et toujours en recherche d'agrandissement, les problèmes posés par le domaine de Fontorbe sont nombreuses : pollutions chimiques

(notamment épandages illégaux par grand vent), nuisances olfactives et auditives, destruction des paysages et contribution à l'effondrement des berges.

Vaurais Nature Environnement

Fb : www.facebook.com/vne81

Mail : vne81@protonmail.com

A.G.A

Comme de nombreux secteurs, celui du sport a été touché par la pandémie. Dès le 1er confinement de mars 2020 notre dynamique coach SANDRA crée une chaîne au nom de : Aga gym Ambres sur la plateforme YOU TUBE afin de permettre aux personnes de continuer à suivre les cours variés cardio/renfo, seniors, fitball, stretching etc... En septembre c'est motivée comme jamais que nous avons pu reprendre les cours dans la salle avec le respect des gestes barrières !!! 177 adhérentes ont décidé de s'inscrire aux différents cours proposés : Cours de gym adultes, cours seniors, big dance, marche nordique, cours APA. Avec un nouveau cours : le Strong dispensé le lundi soir (20h15/21h) et qui a conquis 29 adhérentes ! d'autres nouveautés proposition d'une carte bonus, nouveau flyers, création d'une banderole. En octobre la mobilisation de nos adhérentes nous a permis de faire don de la somme de 200€ à la ligue contre le cancer du sein. Mais en novembre retour à nos écrans avec 2 cours en ligne par semaine et, nouveauté des cours de strong le mercredi soir et de cardio/renfo le dimanche matin en direct depuis le salon de SANDRA avec l'application Zoom permettant aux personnes de bouger ensemble !! Quel plaisir de se voir !!!

Notre souhait le plus cher : un retour à la vie normale rapidement. Le bureau tient à remercier ouvertement son animatrice pour sa disponibilité, sa créativité, sa positivité.

Le bureau de l'A.G.A

Le voisinage respectueux

Pour conserver paix et harmonie avec son voisinage, quelques règles doivent être respectées. Certaines, toutes simples découlent du bon sens, d'autres sont régies par des lois.

Quelques règles simples peuvent assurer la tranquillité et l'harmonie avec votre voisinage. Le jardin est un lieu de détente et de plaisir, partagé en famille, les enfants et les animaux, cependant les activités peuvent créer quelques sources de conflits : barbecue, piscine, cris, aboiements... Il appartient à chacun de veiller à ne pas créer de nuisances pour le voisinage.

Pour rappel, la préfecture du Tarn a opté pour la réglementation ci-contre, invitant à respecter le calme notamment aux heures des repas.



Arrêté préfectoral du 25 juillet 2000

Article 2

Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit anormalement intense causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Article 18

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Article 19

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

jours ouvrables :

de 9H à 12H et de 14H à 20H

samedis :

de 9H à 12H et de 15H à 20H

dimanches et jours fériés :

de 10H à 12H

Des précautions sont à prendre vis-à-vis du voisinage quand on possède un animal, quitte à utiliser un dispositif préventif dans le cas d'aboiements de chiens.

Profitons ainsi de notre beau cadre de vie avec civisme et courtoisie.

Carnets 2020

L'état civil est une des compétences municipales qui a toute son importance dans nos moments de vie joyeux ou plus tristes. Cependant, comme tout acte, il est soumis au droit du respect de la vie privée. S'appuyant sur l'article 9 du Code Civil, nous avons mis en place une fiche d'autorisation de communication d'un acte d'état civil dans le bulletin municipal dans sa version papier ou numérique. **Vous ne trouverez donc pas systématiquement toutes les annonces de naissance, mariage ou décès.**

NAISSANCES

LELEU Léna le 8 février

MERBOUH Naël le 21 février

MARIAGES

GARDIES Théo et MORI Aurélie le 18 juillet

DÉCÈS

ROURA Joséphine le 28 mai

BENAZETH Lucette le 16 novembre

CASSAN André le 18 novembre

GÉLIS Raymond le 25 novembre

MALATERRE Raoul le 7 décembre



à votre écoute

Remarques, suggestions, attentes

Votre demande concerne :

- ☐ Travaux, Urbanisme
- ☐ Voirie
- ☐ Environnement
- ☐ Patrimoine, Culture, Tourisme
- ☐ État Civil
- ☐ Informations
(Gazette, Site Web, Bulletin Municipal)
- ☐ Vivre Ensemble
- ☐ Associations
- ☐ Économie
- ☐ Scolaire

C'est à vous...

déposez ce coupon dans la boîte aux lettres de la mairie
ou envoyez votre demande par mail : accueil@mairie-ambres.fr



Directeur de la publication : Daniel Marqués
rédaction / conception : les élus
Déclaration du 2/04/1963 au TGI de Castres
tirage : 600 ex. / Impression : Art et Caractère Lavour sur papier recyclé

AMBRES MAGAZINE

Horaires d'ouverture de votre Mairie :

les lundis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

les jeudis de 9h à 12h30

